



S'engager, pourquoi et pour quoi faire?

Débats d'adolescents



18 mai 2017

Salle Victor Hugo • à l'Assemblée Nationale • 126, rue de l'Université 75007 PARIS



S'engager, pourquoi et pour quoi faire?

Débats d'adolescents
18 mai 2017



Sommaire

Présentation du COFRADE	5
Présentation des Débats	6
Le Débat 2017 : S'engager, pourquoi et pour quoi faire ?	6
Présentation des groupes	8
Présentation des experts	12
Mot d'introduction	15
1/ La définition de l'engagement	16
2/ Les formes d'engagement	18
a) L'engagement volontaire ou non ?	18
b) L'engagement quotidien et scolaire	19
c) L'engagement politique	20
Témoignages des adolescents	21
3/ Que suppose l'engagement ?	25
4/ Quels sont les risques et les peurs liés à l'engagement ?	28
5/ Pourquoi s'engager, qu'est-ce que ça apporte ?	30
Conclusion des Débats	31
Témoignage pour les jeunes migrants	34
Visite du Panthéon	36
Les avis des participants	37
Financements et Remerciements	38
Suite des débats	39
Si vous souhaitez vous engager dans une association	40
Les associations membres	41
L'administration du COFRADE	42

Présentation du COFRADE

Créé en 1988, à l'initiative du BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance), de l'IDEF (Institut de l'Enfance et de la Famille) et de l'UNICEF, le COFRADE (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant) a pour mission d'assurer le suivi de l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), qui consacre près de 40 droits différents aux enfants et adolescents.

Composé aujourd'hui de plus de 40 membres¹ : associations, syndicats, fondations œuvrant tous au service de l'enfant mais dans des domaines divers (famille, éducation, santé, protection citoyenneté...), le COFRADE a un rôle fédérateur et porte la voix de ses membres devant les institutions.

Quelques dates

1988 Création du regroupement des associations et branches françaises des ONG pour la promotion de la CIDE

1989 Adoption de la CIDE par l'Organisation des Nations Unies (ONU)

1990 Ratification de la CIDE par la France

1992 Le regroupement prend le nom de COFRADE

Les missions du COFRADE

Coordination : Le COFRADE travaille en étroite collaboration avec de nombreuses associations de défense des droits de l'enfant. Il peut ainsi exprimer plus fortement leurs positions communes et agir sur les pouvoirs publics pour favoriser une meilleure application de la CIDE.

Information : Le COFRADE développe les outils nécessaires pour faire connaître la CIDE auprès du plus grand nombre (grand public, institutions, professionnels, etc.) en privilégiant l'information, la formation et l'éducation.

Médiation : Dans le cadre d'un dialogue permanent, le COFRADE incite les pouvoirs publics à mettre en place les adaptations législatives et institutionnelles nécessaires pour mettre le droit français en conformité avec ses engagements internationaux.

Veille : Engagé auprès du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, organisme de contrôle de la CIDE, le COFRADE effectue de manière régulière un état des lieux des droits de l'enfant en France, grâce au retour de ses associations de terrain. Les rapports sont ensuite adressés au Comité. Ils énoncent de manière claire des recommandations en vue d'accroître le respect des droits de l'enfant en France.

Action : Le COFRADE organise également des événements pour promouvoir et mettre en pratique les droits de l'enfant (notamment à travers la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, débats d'adolescents, etc.).

¹ Voir page 41

Présentation des Débats

Créés par Barbara Walter en 2006, les débats d'adolescents du COFRADE donnent un espace de parole aux jeunes, âgés de 14 à 18 ans, leur permettant d'échanger et de s'exprimer, conformément à l'article 13 de la CIDE². Écoutés par des experts de tous domaines, ces jeunes peuvent débattre, s'informer et participer à la vie sociale et politique.

Dès l'origine, la diversité des participants est au cœur du projet afin de permettre une plus grande inclusion et une meilleure représentation de la parole des jeunes auprès des pouvoirs publics. Le débat rassemble des jeunes de cultures et de situations sociales différentes. Les participants proviennent d'établissements publics comme privés, de centres de loisirs ou de conseils de jeunes. Cette année, le débat a bénéficié de la présence de jeunes allophones³.

Chaque année, le thème du débat est choisi par le COFRADE pour le questionnement qu'il soulève chez les jeunes sur des sujets en lien avec l'actualité.

Ces débats sont l'issue d'une préparation faite en amont (sur 3 ou 4 séances) avec les différents groupes de jeunes, au sein de leurs classes, groupes, centres de loisirs dans l'esprit des débats du COFRADE, permettant d'installer un contexte de confiance, une liberté d'expression, une écoute et un respect de la parole de l'autre, sans jugement ni moqueries. À l'issue de ces séances, une synthèse est envoyée au COFRADE, afin que celui-ci prépare le débat final avec les experts participants.

Le Débat 2017: *S'engager, pourquoi et pour quoi faire ?*

En 2014, le prix Nobel de la Paix fut attribué en même temps à Kailash Satyarthi, un universitaire indien qui consacre sa vie à lutter contre le travail des enfants et à une jeune pakistanaise de 17 ans, Malala Yousafzai, pour son engagement depuis ses 11 ans en faveur de l'éducation des filles qui faillit lui coûter la vie.

Cet exemple prouve, s'il en est besoin, que l'engagement n'est pas réservé aux adultes. Cela nous amène à nous interroger sur ce que signifie aujourd'hui pour les jeunes le fait de s'engager.

Quelle expérience d'engagement les jeunes ont-ils déjà ? Dans leur vie familiale, à l'école, dans leur quartier ? Les jeunes ont-ils conscience que toute action a des conséquences ? Ont-ils conscience que s'engager est un choix qui implique une prise de responsabilité ?

Aujourd'hui, ici, pour qui, pour quel idéal, pour quelles causes, et à quelles conditions des adolescents peuvent-ils s'engager ? Mais aussi, quels obstacles devront-ils surmonter pour aller au bout de leurs projets ?

² Article 13 CIDE : "L'enfant à droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de chercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant."



Quel exemple leur donnent les adultes, quelle place leur laissent-ils dans la société civile et dans la participation à la démocratie ?

Comment concilier l'engagement et leur désir de liberté ? S'engager, n'est-ce pas se lier ? Un engagement peut-il être éphémère, à la carte, sous le coup de l'émotion ?

En s'inspirant de tous ces questionnements, il s'agira de faire réfléchir les jeunes sur ce qui caractérise les différents engagements dont ils ont déjà fait l'expérience, qu'ils vont être amenés à prendre ou à ne pas prendre et de leur donner un cadre où ils pourront s'exprimer en toute liberté. Ce sera aussi l'occasion, pour les adultes, d'écouter les points de vue des adolescents et de réaliser dans quelle mesure ils sont intéressés et prêts à s'investir dans la vie de la cité.

À partir de situations concrètes, nous pourrons découvrir avec eux ce qui est de l'ordre du rêve ou de la réalité et comment leur vie actuelle peut déterminer leurs engagements de jeunes et d'adultes.

³ Allophone se dit de quelqu'un dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français

Présentation des groupes

Cette année, le débat du COFRADE a été suivi par plus de 200 jeunes provenant de la région parisienne, de Toulouse, de Strasbourg et de St Etienne. Plus de 120 d'entre eux ont pu participer au débat final à l'Assemblée nationale.

• Le Lycée Jean Pierre Timbaud

Aubervilliers • Seine Saint-Denis



Des élèves de cet établissement ont participé aux débats de 2015 et de 2016 sur la liberté et la fraternité. Cette année 56 jeunes ont participé au débat, deux classes de première professionnelle et une classe allophone. Ingrid Château a organisé les débats animés par Laïla Bouhbouh, Lila Aït-Bouali, Samir Rochdi, Aurélien Hauser, Esther Larippe, Renaud Roche, Philippe Reveyron et Arezki Fergani. Après les réunions organisées dans chaque classe, les équipes éducatives ont organisé, dans leur lycée, un débat final animé par Ingrid Château.

Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« L'engagement est avant tout dans la sphère privée : engagement religieux, familial, professionnel. »

« L'engagement est une valeur positive : prendre un engagement montre que nous sommes matures et que nous pouvons prendre des décisions. »

« Aller à l'école après 16 ans (quand ce n'est plus obligatoire), c'est un engagement. »

• Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

Loire



Le Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire était présent en 2016 pour le débat sur la fraternité. Ce conseil a rassemblé 20 jeunes répartis dans quatre structures : l'Espace Boris Vian, l'Amicale Chapelon, le service Jeunesse de Saint Priest en Jarez et le Secours Populaire. Ce groupe a été formé par Philippe Chastel et les séances animées par Blandine Descos, Efendi Demir, Thomas Romanello et Alyne Meyer

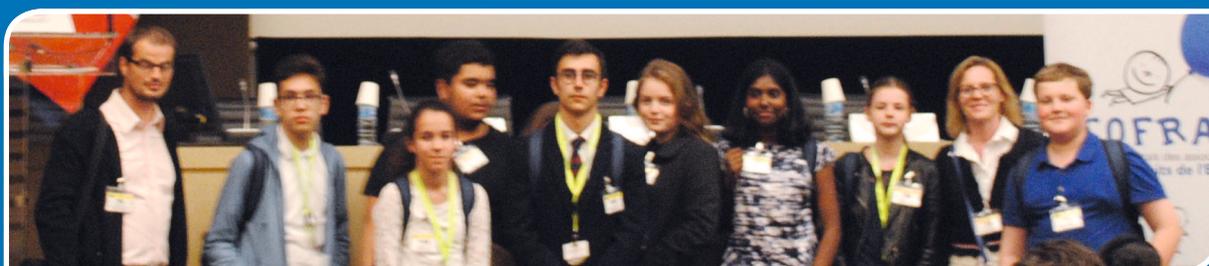
Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« Pour nous, l'engagement, c'est de s'impliquer à fond, de s'investir, et de respecter le contrat, cela suppose du courage et de la persévérance. »

« S'engager est un acte citoyen, on donne de notre temps, on s'investit, on s'implique, voire on se sacrifie, pour une cause plus grande que notre zone de combat. »

• Le Conseil des Jeunes

Strasbourg • Bas-Rhin



Ce conseil est constitué de 84 jeunes âgés de 11 à 15 ans. Lors du débat, ces 84 jeunes étaient représentés par 9 jeunes, accompagnés de Laurence Mauler et de Julien Harmand. Tout au long de leur mandat les jeunes conseillers-ères ont travaillé sur les questions qui ont préparé le débat d'aujourd'hui. Cependant, un travail spécifique a été mené en parallèle, pour répondre à la question : « S'engager, pourquoi et pour quoi faire ? »

Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« Un engagement peut être nuisible, par exemple : trompés et manipulés par des personnes mal intentionnées, certains jeunes se radicalisent alors que leur intention de départ était peut-être simplement de se rendre utiles en s'engageant pour une cause humanitaire. »

« S'engager pour la défense des droits des jeunes, c'est sensibiliser et faire réagir les pouvoirs publics sur des situations jugées inacceptables, par exemple celle des jeunes migrants. »

• Lien Horizon Danses

Toulouse • Haute Garonne



Cette association, qui allie de l'aide au devoir et des activités ludiques, a participé en 2016 au débat sur la fraternité. Cette année, 12 jeunes de Toulouse vivant tous dans le même quartier du grand Mirail et de Bellefontaine ont participé au débat. Ce groupe a été animé par Bernadette Yepe et Marie-Paule Sarda.

Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« S'engager c'est tenir un rôle, une fonction pour mieux vivre, défendre des valeurs pour un monde meilleur. »

« Avec tout ce qui se passe en France aujourd'hui, il est important de s'engager, on ne peut plus dire "ça ne me regarde pas". Nous ne sommes pas en âge de voter mais nous pouvons influencer les autres, nos parents, à travers nos actes, la participation à des manifestations, en partageant nos idées, en les amenant à voter. »

« Une personne qui n'a pas tout s'engage plus que quelqu'un qui a tout. Celui qui a tout croit que le monde va bien, alors que l'autre sait qu'il y a des manques et il va aider pour améliorer ce monde. »

• Lycée La Salle 42

Saint-Etienne • Loire



10 jeunes du Lycée La Salle 42 à St-Etienne accompagnés par Madame Valérie Lamarche, chef d'établissement, ont participé au débat final. C'est la première fois que ce lycée participe au débat du COFRADE, mais ce n'est pas une première fois pour Mme Lamarche qui a pris cette année la direction de cet établissement et qui avait participé en 2015 et 2016 avec l'ISC de la Ville du Bois. Dans cet établissement, 55 jeunes ont réfléchi sur ce thème de l'engagement depuis le mois de novembre chaque semaine pendant une heure. Ils ont débattu, rencontré des témoins, etc. Marie-Hélène Desbenoit, a coordonné ce travail.

Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« L'engagement est un acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose (promesse, contrat) par lequel on est lié. »

« S'engager à respecter les règles de vie dans la ville ou au lycée. Par exemple : quand on passe en conseil d'éducation ou en conseil de discipline, on a une lettre d'engagement à faire. C'est difficile, on ne sait pas quoi y mettre et si on va tenir ces engagements. »

« S'engager en consommant de manière responsable : en limitant nos déchets, en utilisant l'eau, les énergies avec responsabilité. »

• Le CLAVIM Cultures, Loisirs, Animations, de la Ville d'Issy-les-Moulineaux Hauts-de-Seine



Le CLAVIM a participé aux débats organisés en 2013, 2015, 2016 sur les thèmes de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. Cette association membre du COFRADE, rassemble des jeunes pour partager des loisirs et des manifestations culturelles mais aussi, pour parler de citoyenneté. En amont le débat a été organisé par Christophe Moule, Cédric Laignel et Philippe Baudouin, qui ont animé un groupe de 13 jeunes.

Leur parole, extrait des synthèses reçues :

« L'engagement citoyen pour les jeunes passe par des actes. Il nécessite du temps. De plus la notion de groupe apporte une dimension particulièrement importante : chacun construisant ses valeurs et ses idées au contact d'autres, par opposition et par adhésion. »

« L'engagement citoyen permet de se construire une identité positive. Il constitue une sorte de rite de passage vers l'âge adulte, un adulte ayant une place dans la société qui l'entoure. »

« Trouver des terrains d'actions pour s'engager n'est pas une chose si facile. Les médias contribuent à nous informer, mais la question de l'exactitude des informations et leur diversité nécessitent de faire un tri. Comment faire les bons choix ? Quelles sont les causes pertinentes qui vont lier une utilité collective et notre intérêt personnel ? »

Présentation des experts



Hynd Ayoubi Idrissi,
Membre du Comité des Droits de l'Enfant de Genève,
Rapporteure pour la France.

“ Je suis membre du comité des Droits de l'Enfant de l'ONU. C'est un Comité qui tient des réunions trois fois par an à Genève, pour suivre la bonne application de la CIDE par les États membres.

*Qu'est-ce que la CIDE me direz-vous ?
La grande majorité des gens ne la connaît pas.
C'est un instrument international très important.
Tous les États partis à l'ONU ont accepté de se lier,
de signer, de ratifier, d'accepter cette convention,
à part les États-Unis. Depuis 1919, il existe des textes
qui parlent des Droits de l'Enfant, mais là c'est
le premier texte qui les rend obligatoires :*

chaque État doit les rendre réels, effectifs sur son territoire.

Je suis très contente d'être là, j'ai lu les synthèses de vos travaux qui montrent un droit et un principe de la CIDE : le droit à la participation. Vous avez vraiment réalisé ce droit qui est considéré comme un droit fondamental.

Je vous remercie pour votre engagement. ”



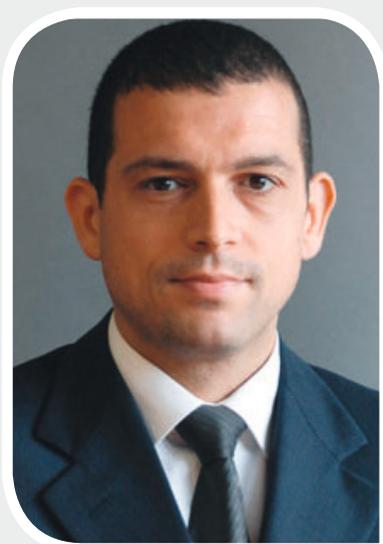
Geneviève Avenard,
Défenseure des Enfants, Adjointe du Défenseur
des Droits, Vice-Présidente du Collège chargé
de la défense et de la promotion des Droits de l'Enfant.

“ Je défends les enfants, et même au-delà
de 18 ans, les jeunes adultes. S'exprimer
est un des droits fondamentaux de la CIDE : le droit des
enfants à être consultés, à donner leur avis. Individuel-
lement mais aussi de façon plus collective.

*Mon rôle, c'est de défendre les droits de l'enfant
mais aussi de les promouvoir au niveau
européen et international, puisque
je rencontre les Défenseurs des Enfants
des autres pays européens.*

*Je suis venue avec des JADE, des jeunes ambassadeurs aux droits des enfants
en service civique qui aident à sensibiliser les enfants et adolescents aux droits
de l'enfant. Ils montrent ce que peut être une forme d'engagement.*

*J'ai été très impressionnée par vos synthèses, par votre réflexion
qui m'ont amené à réfléchir à nouveau. ”*



Beligh Nabli,
Enseignant-Chercheur en droit public
et expert à France Stratégie.

“ Je suis universitaire, juriste
et, il y a une vingtaine d’années,
j’étais à votre place, donc ce qui
vous traverse me traversait
plus ou moins.

*J’ai réalisé un rapport sur l’engagement
civique et j’ai constaté un préjugé
des adultes à votre égard que j’ai essayé
de déconstruire : les jeunes se désinté-
resseraient de l’intérêt général,
n’auraient pas de valeurs.*

*Lorsqu’on parle avec vous (à titre individuel essentiellement,
parce qu’en groupe c’est différent : on joue un rôle), on se rend compte
que vous êtes animés par des valeurs nobles. Par conséquent,
il y a un contraste entre ce que vous êtes vraiment et l’image véhiculée
par la société. Mais il faut mettre en avant ce que vous êtes vraiment :
l’avenir de la France. ”*



Claudia Serban,
Maître de Conférences à l’Université
de Toulouse Jean Jaurès,
Philosophe.

“ J’enseigne la philosophie
à l’université et c’est ma troisième
participation aux débats du COGRADE :
j’étais donc présente pour les débats sur
la liberté et la fraternité qui ont eu lieu
l’année dernière et il y a deux ans.

*J’étais à chaque fois très heureuse
de lire les synthèses, dans un premier
temps puis de discuter avec les jeunes.
J’ai lu cette année, avec beaucoup
d’intérêt, votre réflexion sur cette difficile
question de l’engagement et je suis
impatiente de discuter avec vous. ”*

Mot d'introduction

Mathieu Robiquet, Assistant parlementaire de Pierre Lellouche

« Au nom de Pierre Lellouche qui ne pouvait pas être avec nous aujourd'hui, je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de l'Assemblée nationale. Nous sommes heureux d'avoir pu vous recevoir à la fin de ce mandat qui sera le dernier, puisque Pierre Lellouche ne se représente pas.

C'est important pour nous, parce que l'engagement est un très beau projet surtout aujourd'hui où la politique n'est pas toujours très bien vue : beaucoup de gens s'en désintéressent, mais nous savons aussi que l'engagement dont vous parlez aujourd'hui est beaucoup plus général.

Merci d'être là, je vous souhaite d'excellents travaux. »

Introduction

Ouverture des débats⁴

Armelle Le Bigot Macaux, Présidente du COFRADE, animatrice du débat

« Après avoir travaillé, ces trois dernières années, sur des thèmes qui symbolisent les valeurs de la République - **Liberté, Egalité, Fraternité** -, la thématique de 2017 est chargée d'un symbole : l'engagement !

Nous savions que cette année serait marquée par les élections et que ce thème serait l'occasion formidable de réfléchir au sens de l'engagement. Mais nous avons sous-estimé ce que serait cette campagne présidentielle qui a été assez terrifiante : 12 millions de français sont restés chez eux, ce n'est pas un bel exemple que vous donnent les adultes et cela montre un désintérêt pour la vie publique. C'est pourquoi vous êtes allés ce matin au Panthéon, car nous avons pensé qu'il serait très intéressant pour vous de découvrir ce lieu où reposent des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire par leurs engagements.

À la lecture de la synthèse de vos réflexions, nous avons organisé le débat en cinq thèmes :

- 1 - La définition de l'engagement.
- 2 - Les formes de l'engagement.
- 3 - Que suppose l'engagement ?
- 4 - Quels sont les risques et les peurs liés à l'engagement ?
- 5 - Pourquoi s'engager, qu'est-ce que ça apporte ? »

⁴ Les propos des jeunes et des experts retranscrits ci-dessous ont été synthétisés et regroupés par thèmes.

1 Définition de l'engagement

Armelle Le Bigot-Macaux

« Nous allons commencer par la définition de l'engagement. Certains d'entre vous sont allés regarder dans le dictionnaire qui nous dit : "s'engager, c'est se lier par une promesse, une convention. S'engager c'est aussi s'aventurer, se lancer... ". Qui souhaite développer cette définition de l'engagement ? »

Jean-Pierre Timbaud

« Pour moi, l'engagement, c'est ce que l'on décide soi-même, que ce soit des objectifs négatifs ou positifs. Par exemple, négatifs comme le terrorisme, des choses mauvaises ; positifs comme la politique, être militant dans des associations comme Médecins du Monde, s'engager aussi dans la société, aider les gens qui ne savent pas parler français, peut-être qu'ils n'arrivent pas à s'adapter dans un pays. »

Lien Horizon Danses

« S'engager, c'est être responsable, tenir ses promesses, ne pas abandonner, être citoyen, respecter et aider. »

CLAVIM

« S'engager, c'est quelque chose qu'il ne faut pas prendre à la légère. On s'engage en permanence dans la vie de tous les jours. Par exemple, nous les jeunes on s'engage à aller en cours, à être à l'heure, et c'est quelque chose de très important. »



Conseil des jeunes de Strasbourg

« Pour nous, l'engagement, c'est aussi un acte qui permet d'être utile aux autres et qui, par des qualités, des valeurs, permet de développer des compétences sociales. Ça pousse, par la motivation et les convictions, à s'engager, à donner de son temps, pour une cause qu'on trouve juste et importante. »

Lien Horizon Danses

“ S’engager, ça nous unit, ça nous rend plus fort, ça tisse des liens et c’est comme ça qu’on pourra atteindre nos objectifs si on en a. Et il faut en avoir, parce que c’est comme ça qu’on avance dans la vie. ”

Jean-Pierre Timbaud

“ Pour moi, l’engagement, c’est volontaire parce que c’est ce qui vient du fond de toi, ce que tu considères être vraiment la bonne chose : tu ne peux pas t’engager à faire quelque chose qui ne vient pas de toi. L’obligation, ce n’est pas un engagement. ”

Conseil des jeunes de Strasbourg

“ S’engager, c’est aussi s’inscrire dans une collectivité et donner du sens à son existence. ”

Conseil Départemental des Droits de l’Enfant de la Loire

“ L’engagement, c’est ou un choix ou un devoir. Parce que l’école, c’est plutôt un devoir, on est obligé d’y aller, donc c’est pas vraiment un engagement qu’on donne. ”



Geneviève Avenard

“ J’ai l’impression que nous mélangeons l’Engagement avec un grand "E" et les formes d’engagement. ”

Claudia Serban

“ Nous avons tous compris qu’il y a une difficulté, un sérieux de l’engagement et que la question que pose ce débat est de faire le partage entre les causes pour lesquelles on peut s’engager. Il y a des engagements utiles, des engagements solidaires, et des engagements nuisibles. On médite aujourd’hui sur le sens de l’engagement. ”

2 Les formes d'engagement

Armelle Le Bigot-Macaux

« Après avoir défini l'engagement, pouvez-vous nous dire quelles sont les différentes formes d'engagement que vous avez relevées ? Il existe des engagements individuels, collectifs, contraints ou non. Quelles sont les formes d'engagement qui vous viennent à l'esprit ? »

a) L'engagement volontaire ou non ?

Hynd Ayoubi Idrissi

« Armelle vous a demandé de définir l'engagement. C'est une définition difficile. Vos réactions portent plus sur les causes, les risques, les peurs et des appréhensions concernant ces engagements. Je veux vous poser une question : à votre avis est-ce que l'engagement est un acte volontaire ? »

Lien Horizon Danses

« Il y a des engagements qui sont volontaires et d'autres qui ne le sont pas. Comme, par exemple, les enfants soldats dans les zones de guerre : ils ne sont pas volontaires parce qu'on les oblige, on les enlève parfois, on leur transmet des armes et eux, en fait, ils n'ont rien demandé et, en fait, on les oblige. Eux, peut-être à force de grandir là-dedans, à force de manier des armes, ils vont dire que c'est normal, sauf que c'est parce qu'on les a habitués depuis petit. Les engagements, c'est quelque chose qu'on peut tenir depuis tout petit. »

Claudia Serban

« Tout acte de volonté n'est pas un acte d'engagement. Je me demande si un engagement forcé n'est pas une contradiction dans ses termes. Il y a dans chaque engagement un mélange complexe de liberté et d'obligation. Par définition, l'engagement est l'expression d'une liberté : là où la liberté disparaît, on ne peut plus parler d'engagement. »

Geneviève Avenard

“ En terme de définition, vous confondez engagement et devoirs, qui sont des règles. Ce n'est pas de la même nature que l'engagement au sens de la liberté, du choix de s'engager. ”

Beligh Nabli

“ Je veux revenir sur ce point fondamental. Il faut distinguer les obligations où il n'y a pas grand-chose à négocier, la preuve : vous êtes sanctionné si vous ne respectez pas les règles. ”

b) L'engagement quotidien et scolaire.

CLAVIM

“ Il y a deux types d'engagement. L'engagement pour une cause (par exemple, pour la France, pour être militaire ou pour une association) : là on n'attend rien en retour, à part se dire "je l'ai fait pour ce que je défends". Alors qu'il y a un autre type d'engagement : l'engagement réciproque (comme le mariage) dans lequel on attend quelque chose en retour. ”

Jean-Pierre Timbaud

“ On s'engage dans la vie de tous les jours, à se lever le matin, à aller en cours, à chercher un travail pour plus tard... Oui, c'est volontaire de s'engager si on veut progresser dans la vie, réussir dans la vie. ”

Lien Horizon Danses

“ Chaque engagement a son importance. Comme moi, je m'engage à aller au collège tous les jours, ce n'est pas comme les présidents qui s'engagent à diriger la France et pourtant chaque engagement a son importance. ”

CLAVIM

“ Pour moi, le fait de s'engager c'est la plupart du temps volontaire. Mais, dans certaines situations, on peut être contraints de s'engager. Par exemple à l'école on s'engage, mais surtout on est contraint de respecter le règlement, même si on n'est pas d'accord avec toutes les règles. On s'engage à le faire pour pouvoir maintenir une harmonie dans la vie de groupe. ”

c) L'engagement politique.



Lien Horizon Danses

“ Comme citoyen, il y a deux choses : il y a s'engager et respecter les lois. Aller à l'école, c'est respecter les lois, ce n'est pas s'engager, mais aider les autres, c'est s'engager. Le premier, c'est une règle, l'autre, c'est un engagement. ”

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

“ Je voulais revenir sur le droit de vote. C'est surtout un engagement parce que c'est la République française qui nous a donné ce droit. Le droit de vote, c'est une chance inouïe qu'on a, et qu'on doit respecter. On doit respecter cette chance parce que certains ne l'ont pas dans le monde. Des personnes, des femmes n'ont pas ce droit. Voter pour la présidence, c'est un engagement pour montrer notre chance. ”

CLAVIM

“ Le droit de vote, c'est un engagement volontaire. On peut aller voter comme on peut ne pas aller voter. Je suis personnellement contre le droit de vote obligatoire car les 12 millions d'abstentionnistes ne seraient pas représentés, donc il faudrait un vote obligatoire avec reconnaissance du vote blanc, sinon ça serait illogique de ne pas représenter autant d'électeurs. Je rappelle que les abstentionnistes sont arrivés en deuxième position, devant Marine Le Pen. ”

Témoignages des adolescents

Armelle Le Bigot Macaux

☞ Savez-vous que des jeunes mineurs peuvent créer des associations ou, sans les créer, que vous pouvez vous engager dans des associations en tant que bénévole ? ☞

Conseil des jeunes de Strasbourg

☞ J'ai créé une association avec mes parents qui a pour but de faire des récoltes vestimentaires et alimentaires pour aider la Géorgie, car je suis d'origine géorgienne et je voudrais aider mon pays à se développer d'une quelconque manière. Mon père est le président, ma mère est l'adjointe, et moi, je suis le secrétaire. J'ai 17 ans. ☞

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

☞ Cette année, j'ai été président d'une association, d'un Conseil de jeune. On est l'une des premières ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens). Et aussi, c'est le même cas pour HODE (l'Hymne Officiel des Droits de l'Enfant) qui a été créé par des enfants. ☞

CLAVIM

☞ À Issy-Les-Moulineaux, dans l'espace jeune, on peut créer des Juniors Associations, on a voulu en créer une avec des amis à moi, une association pour aider les pays en Afrique. Mais ça n'a pas aboutit, c'était l'année du brevet. Mais je vais recommencer. J'ai 16 ans. ☞

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

☞ Je faisais partie d'une association qu'on avait créée et qui s'appelle "PECH : partager et échanger avec des collégiens hospitalisés", mais on n'a pas pu continuer parce que des gens sont partis du lycée et que la CPE a changé de collège. ☞

La salle 42

☞ Ma mère est engagée dans "Autisme dans la cité". ☞

Jean-Pierre Timbaud

☞ J'aide un club dans ma cité. En fait, ils sont en manque de moyens, de staff, d'entraîneurs. Je suis plutôt bénévole, c'est un engagement. ☞

Lien Horizon Danses

☞ Je n'ai pas d'association mais j'ai un projet. Je voudrais aider tous les défavorisés, les SDF, les foyers qui accueillent des enfants. ☞

Jean-Pierre Timbaud

“ À côté du lycée il y a un Secours Populaire, et le lycée s'est allié avec eux : quand certains élèves dépassent un peu les bornes, avant de passer en conseil de discipline, ils sont envoyés pour aider les personnes défavorisées et les bénévoles là-bas. Ils s'engagent parce qu'ils ont envie, mais ils sont un peu obligés... ”

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

“ Avec plusieurs bénévoles de mon collège, on a récolté des sous en faisant des ventes de gâteaux, des concerts, etc., pour donner de l'argent à une association. ”

CLAVIM

“ Je voudrais dire qu'il n'y a pas besoin nécessairement d'association pour faire des dons ou distribuer des repas à des SDF. Je l'ai déjà fait, ce n'est rien pour nous, mais quand on voit leur réaction, c'est magnifique à voir. ”

CLAVIM

“ Chaque année, on s'engage à participer : par exemple au Téléthon, pour la banque alimentaire et aussi pour récolter des fonds, par exemple pour un voyage au Togo. ”

Conseil des jeunes de Strasbourg

“ Je fais partie de la commission solidarité du Conseil des jeunes : on s'est intéressé à la situation des jeunes migrants et des jeunes qui vivent dans les pays en guerre. On s'est interrogés sur la situation de ces jeunes et aussi sur l'intérêt des jeunes strasbourgeois qui s'engagent. Se montrer solidaire avec des jeunes migrants, c'est bien entendu s'assurer qu'ils puissent vivre avec leurs familles sous un toit, avec des vêtements, qu'ils puissent se nourrir et aller à l'école. Les pouvoirs publics et les associations œuvrent déjà dans ce sens. Ainsi, le Conseil des jeunes a tenu à se rendre utile autrement et notamment en donnant aux jeunes migrants le sentiment d'être les bienvenus dans leur ville et leur pays. Nous avons voulu que les jeunes migrants accueillis en France puissent être sensibilisés à nos valeurs et nos principes, mais aussi qu'ils puissent connaître la devise et les symboles de la République et être informés de leurs droits. Nous avons voulu que les jeunes migrants accueillis dans le pays des droits de l'homme puissent s'intégrer au mieux dans notre société. Pour cela, il est nécessaire de savoir les accueillir, les informer, les accompagner et leur faire découvrir notre mode de vie. J'ai presque 14 ans. ”



Conseil des jeunes de Strasbourg

“ Je fais aussi partie de la commission solidarité et j'ai bientôt 15 ans. Pour ce faire, nous avons organisé une rencontre entre les jeunes migrants et les jeunes strasbourgeois, le samedi 13 mai 2017. Se montrer solidaire ne signifie pas seulement donner des biens matériels ou de la nourriture, c'est aussi donner accès aux droits et à la liberté à des jeunes arrivés de pays en guerre. Leur faire connaître notre mode de vie, les règles, les lois, les valeurs de la France, pour leur donner la possibilité de s'intégrer et la possibilité de bien vivre ensemble dans la paix. La CIDE engage tous les pays du monde -sauf les Etats-Unis - à protéger les mineurs et les droits des mineurs. Ce texte international doit être connu par tous les jeunes, afin de faire valoir leurs droits, et nous voulons le faire connaître aux jeunes migrants qui résident à Strasbourg. ”

Jean-Pierre Timbaud

“ Je suis bénévole dans un camp de réfugiés Porte de la Chapelle, je distribue de la nourriture aux réfugiés. ”

Geneviève Avenard

“ Je voudrais répondre en tant que Défenseuse des enfants : vous rejoignez vraiment nos préoccupations. Nous voulons que les enfants migrants soient d'abord accueillis comme des enfants qui arrivent dans notre pays, dans les meilleures conditions possibles et je témoignerai au niveau européen (en Grèce, au mois d'octobre) de ce que vous faites, vous, les jeunes en France, pour participer à cet accueil. ”

Lien Horizon Danses

“ Notre association "Lien Horizon Danses" organise chaque année un repas de Noël pour les personnes âgées qui vivent seules. Chaque jeune s'engage à venir monter ce projet, par exemple à négocier avec les commerçants qui, eux aussi, s'y mettent, ou à chercher des salles pour organiser ce repas. ”

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

“ Dans mon ancien collège, une fille était atteinte d'une tumeur et au cours de l'année elle est morte. On a eu une pensée pour elle. Après son décès, on a essayé de récolter des fonds, on est allé voir les profs, on a fait des ventes de gâteaux, et ensuite on a réussi à financer son voyage et son enterrement en Turquie. ”



Jean-Pierre Timbaud

« Je viens du Bangladesh. On a une association pour les réfugiés du Bangladesh qui ont des problèmes, comme apprendre la langue française, ou avec les administrations, avec la domiciliation, avec le commissariat, etc, donc on aide les Bengalis. »

JADE

« Nous nous engageons dans le cadre de notre service civique, pour effectuer des missions pour l'État, pour la société. Nous, avons entre 16 et 25 ans. Nous qui sommes ici, travaillons pour le Défenseur des droits, nous faisons la promotion des droits et de la lutte contre la discrimination. Nous allons dans les établissements scolaires, nous rencontrons des jeunes, dans toute la France métropolitaine et d'outre-mer, pour leur expliquer qu'ils ont des droits. Et surtout pour les mettre en valeur, leur apprendre qu'ils peuvent faire quelque chose et que ce n'est pas parce que, et vous en êtes la preuve aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'ils sont des enfants, des mineurs, qu'ils n'ont pas leur mot à dire, surtout sur les sujets qui les concernent. Qu'est-ce que ça nous apporte ? Je pense déjà qu'on a le sentiment d'agir concrètement tous les jours, c'est une mission de neuf mois, intense, et nous avons aussi de très belles opportunités comme celle d'aujourd'hui, ou les retours des enfants qui nous remercient souvent. On se sent utiles et on participe à la vie de notre société. Et ça, c'est une notion importante, un engagement, je pense. En tout cas, c'est un engagement militant et politique. On n'est pas seulement consommateurs, on est aussi acteurs. »

CLAVIM

« Je rejoins ce qui a été précédemment dit, j'ai pu, grâce au CCJ, participer à de nombreuses activités et maintenant en quelques sorte, je suis de l'autre côté, dans l'organisation. Et, en fait, je rends ce qu'on m'a donné sans rien attendre en retour, c'est un devoir de citoyen. Je ne suis pas payé et heureusement. »

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

« Pour ces débats, on a pris de notre temps pour aller à des réunions, préparer ce qu'on va dire. Ça m'a apporté beaucoup de responsabilités. J'ai appris aussi beaucoup de choses pour le futur, si je veux créer mon association par exemple. »

Lien Horizon Danses

« Moi, c'est juste une remarque : créer une association, ça demande beaucoup de responsabilités, donc on a besoin d'adultes pour nous aider. C'est encourageant parce que parfois, en tant qu'enfant, ça demande beaucoup de responsabilités et, du coup, parfois on ne peut pas les tenir. Donc, quand il y a des adultes qui viennent nous aider, c'est mieux. »

3 Que suppose l'engagement

Armelle Le Bigot-Macaux

« Le troisième point dont nous allons débattre : que supposent ces engagements dont vous avez parlé ? »

Lien Horizon Danses

« Il y a quand même une différence entre s'engager et tenir ses engagements. »

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

« Depuis le début, on parle de l'engagement comme quoi c'est une promesse, on y est toujours liés, mais il y a des moments où certaines contraintes nous poussent à abandonner cet engagement, que ce soit des contraintes ou parce qu'on n'a plus vraiment envie d'être engagés pour cette cause. »

Lien Horizon Danses

« Quand tu te désengages ça a beaucoup de conséquences et des répercussions vraiment négatives ! »

Lien Horizon Danses

« Quand on a tendance à ne plus vouloir s'engager, c'est parce que parfois on a le moral fatigué, avec des conséquences sur la vie privée, et la vie privée peut avoir des conséquences sur la vie professionnelle. »



Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

« Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. Forcément, ça a des répercussions, qu'elles soient positives ou négatives. Comme ça a été dit, il y a des engagements pour des mauvaises causes et donc se désengager, ça peut être positif. Il y a du pour et du contre. »

Lien Horizon Danses

« S'engager, c'est volontaire car c'est une preuve de responsabilité, de maturité. Et si on s'engage, ce n'est pas pour n'importe quelle chose, c'est justement pour améliorer la vie des autres, pour nous, pour nous montrer de quoi on est capable. »

Jean-Pierre Timbaud

☞ Ça peut aussi passer par une influence, par exemple on peut être influencé par son père. S'il était militaire, il peut nous influencer pour qu'on le devienne. C'est pareil pour les choses négatives, par exemple le terrorisme, on peut être influencé sur internet par des recruteurs. Donc l'engagement, ça peut passer par une influence, ce n'est pas forcément volontaire. ☞

Beligh Nabli

☞ Vous prenez la parole les uns après les autres, c'est une chose importante, l'une des différences qui s'établissent entre l'élite républicaine et ceux qui sont exclus du système scolaire, c'est cette faculté de prendre la parole, de structurer sa pensée et de mettre en forme ce que vous voulez dire. Ce n'est pas grave si cette parole est aujourd'hui déstructurée, l'important est d'avoir ce réflexe. Je rends hommage à ceux qui prennent la parole, ce n'est pas simple. ☞

Armelle Le Bigot-Macaux

☞ La capacité et le courage aussi de rebondir sur ce que les autres disent, on est vraiment dans le débat. ☞

Beligh Nabli

☞ Tout à fait, c'est ce qu'on appelle le débat contradictoire. Ce moment que vous vivez aujourd'hui vous apprend ce type de réflexe. Vos échanges me renvoient au rapport que j'ai dû faire, où j'ai été confronté aux mêmes questions que vous : il y a deux formes d'engagement, l'engagement vis-à-vis de soi et l'engagement vis-à-vis des autres. Par exemple, vous avez cité : arriver à l'heure à l'école, c'est d'abord un engagement vis-à-vis de vous-même, mais aussi un engagement vis-à-vis de l'institution, et là vous vous soumettez à une obligation. Et c'est pour cela que vous confondez l'engagement libre et l'engagement contraint. La vraie question qui se pose est de savoir si l'engagement relève de la liberté ou de l'obligation, c'est une action volontaire, elle s'impose à vous parce que vous l'avez voulu. L'engagement est une liberté fondamentale. Derrière l'engagement, il y a aussi un droit (voter, appartenir à un parti, à un syndicat). Derrière cet engagement il y a la citoyenneté. Par exemple : fallait-il transformer le vote en un acte obligatoire ? En particulier pour les 18/25 ans. ☞

Lien Horizon Danses

☞ L'engagement suppose une perte de liberté, car il y a des engagements qui empiètent sur la vie privée, où on perd de la liberté mais on gagne autre chose, on a un retour positif sur nous. Quand on s'engage, on ne calcule pas la perte de liberté car ça nous plaît. On le fait avec passion et ça nous apporte de nouvelles choses. ☞

Claudia Serban

“ Pour revenir sur ce qui vient d'être dit, c'est vrai que l'engagement suppose une décision sur ce que l'on fait de sa liberté. Et de ce point de vue, il est important de comprendre que plus qu'une perte de liberté, dans l'engagement il y a une façon d'affirmer et d'accomplir sa liberté, de lui donner une direction, de lui donner un impact dans sa propre vie et dans son environnement. ”

Lien Horizon Danses

“ Lorsqu'on s'engage, il y a forcément une perte de liberté mais cette perte de liberté, ça nous donne du temps pour penser à ce qu'on vaut, tenir nos promesses, montrer ce qu'on est, nos valeurs, tout ce qu'est notre personnalité. ”

Hynd Ayoubi Idrissi

“ En vous écoutant vous exprimer aussi bien sur les différentes formes d'engagement et sur les initiatives que vous avez prises, je peux vous assurer que lors des auditions des différents pays pour présenter leur rapport, le Comité des droits de l'enfant à l'ONU leur demande non seulement si, vous les jeunes, vous bénéficiez de ces libertés, mais aussi, si ces droits à la liberté d'association, à la liberté d'expression, sont vraiment mis en œuvre. Est-ce que ces libertés sont reconnues ? Et qu'est-ce qui est fait pour leur donner effectivité et réalité ? Nous ne nous satisfaisons pas qu'un pays nous dise que chez eux les jeunes peuvent adhérer à des associations ou les créer, mais il faut que l'on sache quelles sont les espaces d'expression créés pour que vous puissiez vous exprimer, vous engager selon les exemples que vous nous avez donnés.

Mais j'ai quand même une préoccupation : dans les différentes formes d'engagement dont vous avez parlé, il y a beaucoup d'altruisme ; tous les exemples que vous avez donnés sont des engagements envers l'autre, envers la communauté. Mais envers vous-même ? Et c'est ma deuxième question : que suppose l'engagement ? Autrement dit, pour que vous puissiez faire de bons engagements, des engagements qui ne portent pas atteinte à votre liberté, pour pouvoir vous engager d'une manière claire, qu'est-ce qu'il vous faut ? Qu'est-ce que ça suppose ? De la maturité ? Mais qu'est-ce qui vous fournit cette maturité ? Qu'est-ce qui vous fournit cet espace assez protecteur qui vous permet de vous engager tout en sauvegardant votre liberté ? ”

Lien Horizon Danses

“ Pour nous, il faut être construit, il faut être cultivé. Parce qu'on ne fait pas ça sans avoir quelque chose derrière la tête. Parce que, quand on fait ça, on a des bonnes raisons de le faire. Faut en avoir dans le cerveau. Il faut avoir l'envie surtout et, si on veut, il y a des personnes qui peuvent nous aider. ”

4 Quels sont les risques et les peurs liés à l'engagement ?

Armelle Le Bigot-Macaux

« Plusieurs groupes ont parlé des peurs et des risques liés à l'engagement, qui veut s'exprimer sur ce sujet ? »

Conseil Départemental des Droits de l'Enfant de la Loire

« Par rapport à la peur d'être inutile : pour moi au contraire ça devrait être une force pour essayer de continuer à aller plus loin, ça ferait un effet boule de neige pour aller plus loin et pousser aussi l'engagement des autres plus loin. »

CLAVIM

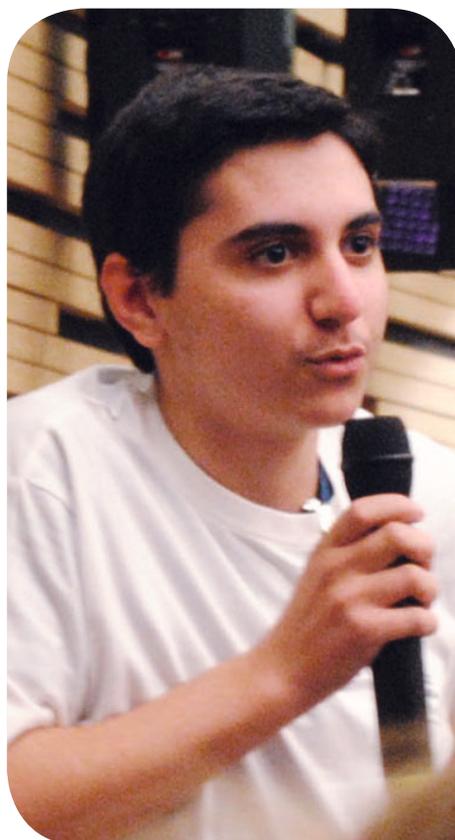
« La peur de s'engager vient essentiellement du fait que certains jeunes ne sont pas assez sensibilisés au fait de l'importance de s'engager. Peut-être que certains ne sont pas au courant de comment s'engager, pourquoi, ce qu'ils vont faire là bas. »

Conseil des jeunes de Strasbourg

« Au Conseil des jeunes, on a travaillé notamment sur la radicalisation des jeunes, notamment sur internet. C'est parti de la commission de décryptage de l'actualité qui a étudié différents phénomènes d'actualité, dont la radicalisation, et qui a préparé une vidéo pour sensibiliser les jeunes. »

CLAVIM

« J'aimerais revenir sur ce que tout le monde a dit, c'est à dire que l'engagement entraine dans les valeurs de la France : liberté, égalité, fraternité, ou dans le respect. Mais je ne crois pas ça parce que pour moi l'engagement, c'est surtout une cause à laquelle on croit. Parce que, regardez, vous avez des gens qui s'engagent pour leur pays pour tuer des gens et ça, c'est pas vraiment une cause respectable en soi. Vous avez des gens qui s'engagent dans le djihadisme, et ce n'est pas une cause respectable non plus. Donc je pense que l'engagement, c'est vraiment une cause à laquelle on croit et pas forcément une cause pour l'intérêt général. »



Lien Horizon DanSES

« Il y a toujours des conséquences quand on s'engage. Il y a la peur d'échouer, de ne pas tenir ses engagements, de décevoir. On peut ressentir un manque de confiance en soi, douter de ses capacités. On peut avoir peur d'avoir des bâtons dans les roues dans notre vie quotidienne, et de voir notre vie privée fragilisée. La durée de l'engagement, c'est sur le long terme. L'engagement doit être mesuré pour ne pas se lasser. Tout le monde en subit les conséquences. »

Beligh Nabli

« Ce que nous entendons dans vos témoignages d'engagement tend à confirmer les conclusions du rapport de France Stratégie, à savoir que vous vous engagez parce que vous êtes motivés par des valeurs, ce qui contredit ceux qui disent que vous n'avez pas de valeurs. Mais aussi que votre engagement ne se fait pas par hasard, il s'inscrit dans les déterminismes sociaux : votre environnement, votre famille font que vous vous engagez ou que vous ne vous engagez pas.

Je voudrais aussi ajouter quelque chose d'important : certains jeunes ne désirent pas s'engager parce qu'ils ont l'impression que ce qu'on leur propose ne correspond pas à ce qu'ils attendent et à la manière dont ils veulent s'engager, ils ont une impression de lourdeur administrative, ils n'ont pas envie de s'engager pour une période longue ; par contre, il y a des engagements ponctuels auxquels vous adhérez plus facilement. Par exemple le fait de vous exprimer dans les réseaux sociaux, le fait que vous échangiez, pas seulement des vanes, mais aussi des idées, des positions, ça aussi, c'est une forme d'engagement et c'est sous-estimé par les adultes qui mesurent mal ce que signifie ce type d'échange que vous avez entre vous par le biais des réseaux sociaux. »



5 Pourquoi s'engager ? Qu'est-ce que ça apporte ?

Armelle Le Bigot-Macaux

« Enfin, un autre sujet important : pourquoi s'engager, qu'est-ce que ça vous apporte ? »

CLAVIM

« Pourquoi s'engager ? c'est une façon de dire ce qu'on pense, il y a plusieurs façons de penser, et donc s'engager, ça permet de vraiment exprimer ce qu'on pense. Je pense que ça apporte une certaine ouverture d'esprit et ça permet d'écouter plusieurs avis sans forcément les critiquer. »

Lien Horizon Danses

« S'engager, c'est montrer aux gens que rien n'est impossible, et c'est aussi une preuve que peu importe d'où on vient, peu importe quelles sont nos origines, peu importe nos nationalités et tout ça, on peut réussir. Ça se joue dans le mental. »

Conseil des jeunes de Strasbourg

« Le Conseil des jeunes nous a apporté de grandes responsabilités. De la part des personnes qui nous ont élus et envers tous les jeunes de Strasbourg, car nos projets n'étaient pas que pour des personnes qui étaient dans nos lycées mais pour tous les jeunes. Nous sommes conscients que cela nous apporte un grand devoir civique et que ce Conseil des jeunes nous a ouvert les yeux sur l'importance de l'Europe et sur notre ville. »

Lien Horizon Danses

« Quand on a du temps on s'engage mais quand on n'a pas de temps on peut aussi s'engager sur des choses quotidiennes, même si ça ne se voit pas. Ça va nous aider, nous et nos proches, en montrant l'exemple aux plus petits que soi, même aux plus grands. On peut s'engager pour donner des idées aux gens qui nous entourent. Pour nous, c'est donner des idées, pour d'autres c'est construire leur vie. »

CLAVIM

« L'engagement, ça commence à tout âge. En particulier, aujourd'hui, nous on s'engage tous à venir ici, à participer aux débats, à s'enrichir et à grandir. S'engager à notre âge, c'est super important, dans n'importe quoi que ce soit : un club de sport, à l'école, au CLAVIM, pour moi, par exemple. Et ça nous stimule pour des engagements plus importants, nos engagements pour plus tard, nos engagements politiques pour quand on aura le droit de voter, au travail, envers nos amis ou notre vie privée. »

Conclusion des Débats

Beligh Nabli

☞ Si vous souhaitez jeter un coup d'œil sur le rapport sur l'engagement des jeunes dont je vous ai parlé, vous pouvez le trouver sur le site de France Stratégie. Vous verrez, il y a beaucoup d'idées, de propositions : en particulier, une mesure que nous avons préconisée a été retenue par le législateur dans une loi, et elle peut vous intéresser directement : pour l'obtention de certains diplômes, vous pourrez faire valoir que vous êtes bénévoles et cet engagement sera reconnu et vous donnera des points, c'est une demande qui a une histoire que nous avons reprise et soutenue.

C'est important, cette reconnaissance parce qu'il y a actuellement une fracture entre les institutions et nos concitoyens, et il faut renouer la confiance entre nous, c'est très important. Merci. ☞

Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement ... - France Stratégie
www.strategie.gouv.fr

Du brevet des collèges au diplôme supérieur, comment motiver un élève à s'engager comme bénévole dans une association d'intérêt général, une initiative qui, par définition, ne lui apportera pas d'argent ? En lui promettant ce dont il a impérativement besoin et ne coûte rien à la collectivité, soit des points à ses examens, propose le rapport. Concrètement, il s'agirait d' "une option soumise à l'évaluation des enseignants" et comptant pour l'obtention du brevet des collèges, du CAP, du BEP ou du baccalauréat. Idem pour les étudiants : faire du bénévolat associatif donnerait lieu à l'octroi de crédits ECTS, nécessaires à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Hynd Ayoubi Idrissi

☞ Merci pour tout ce que vous nous avez apporté cet après-midi, ce n'est pas étonnant, chaque fois que l'on écoute les enfants, on apprend à leur contact, et ils nous renvoient à nos obligations vis-à-vis d'eux.

Je souhaite revenir sur un seul point : je vous ai écoutés, j'ai lu vos synthèses, cette peur de l'engagement, est tout à fait normal. S'engager suppose que la personne doit être outillée pour pouvoir affronter la vie. Vos attentes en matière d'engagement c'est de se former, de devenir fort et indépendant. Ces objectifs ne pourront pas être atteints facilement. Alors, l'objectif c'est de pouvoir oser, tout en étant entouré de ce qui pourra vous préserver. Pourquoi ? Vous avez parlé des risques de radicalisation, vous avez parlé des différents risques d'exploitation : il y a des formes d'exploitation que vous ne pouvez pas soupçonner en accédant à vos services internet, à vos différents supports de communication, vous n'êtes plus à l'abri de n'importe quelle forme d'exploitation, de recrutement, de traite, de dangers que vous ne pouvez pas imaginer.

La clef, c'est d'avoir des personnes qui vous guident, reconnaissent vos capacités, vos possibilités d'évolution et vous aident à bien évoluer, il faut que vous reconnaissiez toutes les valeurs que la France a toujours défendues, à savoir : la liberté, l'égalité, le respect de la différence, la tolérance, et la dignité. Tout en vous remerciant, je vous engage à vous engager d'une manière très responsable. ☞

Claudia Serban

☞ Vous avez été courageux en prenant la parole aujourd'hui. Par vos récits, par vos témoignages, vous nous avez donné une image tout à fait éblouissante de votre capacité de prise de conscience, de votre sensibilité sociale, de votre audace et de votre sens précoce de la responsabilité, de votre maturité précoce, si je puis dire ; vous avez fait ce choix, fondamental dans la société d'aujourd'hui, de ne pas rester indifférents et inactifs, autrement dit, le choix d'agir, de faire quelque chose par un engagement qui est à la fois personnel, collectif et citoyen.

Et pour conclure, je souhaite laisser le dernier mot à un grand philosophe du XX^{ème} siècle, Maurice Merleau-Ponty qui, dans un texte écrit dans les années 50, dit la phrase suivante qui recoupe ce qui a été dit dans le débat :

"Tout engagement est ambigu puisqu'il est à la fois affirmation et restriction d'une liberté. Pourtant mon engagement dans la nature et dans l'histoire [dans la société, donc] est à la fois une limitation de mes vues sur le monde et ma seule manière d'y accéder, de connaître et de faire quelque chose". ☞

Henriette Aubay

☞ Je voudrais m'adresser d'abord à vous les jeunes qui venez de participer à ce débat ; à vous les jeunes qui n'avez pas pris la parole, peut-être vous direz-vous ce soir ou vous dites-vous déjà : "J'aurais aimé dire ça", "je n'ai pas osé lever la main", "c'est difficile de parler en public" ou "on ne m'a pas donné la parole" ou "quelqu'un a dit ce que moi j'aurais voulu dire". N'ayez pas de regrets, c'est déjà formidable que vous soyez là, que des enseignants, que des animateurs aient eu le courage de réfléchir avec vous, de vous accompagner, ici, dans une salle de l'Assemblée nationale, vous ne l'oublierez pas.

Quant au débat, si vous voulez, nous pouvons continuer à débattre avec vous, et avec des outils que vous savez parfaitement utiliser, sur une page Facebook ouverte par le COFRADE sur ce débat, vous y trouverez aussi les photos prises par Léa. Merci aussi à tous ceux qui ont pris la parole pour la qualité de votre réflexion et pour votre écoute.

À vous, les adultes qui avez animé ces débats ou permis qu'ils aient lieu chez vous, à vous, nos amis qui avez répondu à notre invitation, je voudrais vous redire ma conviction profonde que ces débats imaginés en 2006 par Barbara Walter, quand il sont bien menés, sont un cadre exceptionnel pour donner la parole à des jeunes. La qualité de plusieurs des synthèses que nous avons reçues cette année, comme les autres années, en est la preuve.

Mais ce qui m'a le plus touché cette année est le compte rendu rédigé par Fanta Konaté de la classe de seconde pro du Lycée d'Aubervilliers. Avec des mots tout simples et quelquefois encore maladroits, Fanta nous a rapporté le débat qui a eu lieu dans sa classe. Et la liberté de parole a dû être bien réelle puisque, pour chaque exemple d'engagement très concret de leur vie actuelle, Fanta rapportait les pour et les contre permettant lors de ce débat final d'amorcer le dialogue et d'interpeler nos experts.

Madame Hynd Ayoubi, vous nous avez fait l'honneur de venir de Genève pour assister à notre débat. Beligh Nabli, Claudia Serban, vous avez pris le temps de lire les synthèses des jeunes et d'être avec nous aujourd'hui. Geneviève Avenard, vous avez souhaité vous associer au COFRADE cette année pour l'organisation de ces débats. Ensemble, avec tous les adultes qui sont là, nous pourrions faire beaucoup mieux et remplir cette salle ! C'est sur cet espoir que je veux conclure ! ☞

Geneviève Avenard

“ Je voudrais vous remercier parce qu’à chaque fois vous m’apportez beaucoup et vous me donnez envie de continuer pour aller plus loin pour défendre les droits des enfants, pour les promouvoir, pour promouvoir le droit à la participation, et vous l’avez bien montré, vous avez débattu en respectant la parole de chacun, en étant dans des approches différentes mais chacun respectant l’opinion de chacun.

Ce thème de l’engagement était un thème un peu délicat et en lisant vos synthèses et en vous entendant cet après-midi, j’ai trouvé le lien entre ce thème de l’engagement et les thèmes des précédents débats. J’ai repris quelques mots clés : l’engagement est le choix, la volonté, autrement-dit la liberté de chacun ; l’engagement est la solidarité, vous en avez beaucoup parlé et c’est un encouragement de vous entendre parler de vos engagements soit directement soit par vos familles ou votre environnement, de vous entendre nous parler de votre fraternité. Et enfin, engagement et égalité en citoyenneté. Comme tous les débats l’ont montré, dans la Convention Internationale des Droits de l’Enfant, tous les enfants sont également sujets de droit et acteurs de leur vie. On retrouve la cohérence de ces débats.

J’ai enfin une mission à vous confier : nous vous avons demandé en début de séance si vous connaissiez les droits des enfants et peu de mains se sont levées. Nous avons un problème pour la connaissance de ces droits et il serait assez simple que la CIDE soit affichée dans tous les établissements scolaires ou dans les lieux de vie, clubs sportifs, centre de loisirs où vous passez ; la mission que je vous confie serait d’aller regarder si cette convention est affichée et, si elle ne l’est pas, de demander aux adultes qui vous entourent de l’afficher. ”

Armelle Le Bigot-Macaux

“ Je ne m’attendais pas à cette conclusion mais elle tombe très bien puisque le COFRADE va vous remettre de belles affiches de la CIDE, n’hésitez pas à les prendre pour montrer à Geneviève Avenard que vous acceptez sa mission.

Pour terminer, je voudrais vous dire que je suis très fière que le COFRADE se soit donné cette mission de faire germer chez vous des graines de citoyenneté avec vos formes d’engagement qui ne seront pas les mêmes que les nôtres. Je sens que ces graines existent déjà et comme nous l’avions dit l’année dernière pour la fraternité, il faut aussi arroser les graines de citoyenneté pour qu’elles grandissent. Vous êtes tous des graines de citoyens. Merci à tous. ”

Témoignage pour les jeunes migrants



À l'issue du débat, les jeunes de Strasbourg qui avaient témoigné de leur engagement en faveur des jeunes migrants ont lu cette belle lettre écrite et lue par Aleksander Kondak au Conseil Municipal de Strasbourg, le 27 février 2017 :

Aux États du monde

Enfant : Du latin *infantem*, accusatif de *in/ans* "qui ne parle pas"

Nous ne sommes pas de ceux qui préfèrent oublier.

Oublier que même dans son pays, on ne respecte pas les droits les plus fondamentaux des enfants. On préfère fermer les yeux. Les États ne prennent pas conscience de l'ampleur de la situation. Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Ouvrez vos yeux ! Partout autour de nous se passent des atteintes aux droits les plus fondamentaux des mineurs. Ce n'est pas parce que la voix des enfants, leur voix, notre voix ne porte pas aussi loin qu'elle n'existe pas. Nous sommes là, pratiquement sous vos yeux. Nous existons. Nous sommes spectateurs impuissants de ce monde qui dérive, qui dérive vers un monde déshumanisé, où les chiffres ont remplacé l'homme et les enfants, des chiffres parmi tant d'autres. L'égoïsme est la norme et non l'exception.

Cessez vos paroles creuses et vos discours vains censés redonner la vie à des peuples déjà longtemps morts. Mais nous sommes là, vivants parmi les morts, portant de nouvelles idées, de nouvelles solutions.

Les enfants ont le don de la parole avant 18 ans. Mais les mineurs ne sont pas que spectateurs de vos actions. Non. Ils sont aussi directement victimes de vos choix, de vos décisions. Nous, les victimes silencieuses. Partout dans le monde, des victimes de l'ombre.

Et vous ne faites rien. C'est bien vous qui avez signé les 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il y a plus de 25 ans. Et vous ne faites rien. Était-ce encore une autre promesse parmi tant d'autres ?

Ce n'est pas parce que nous ne faisons pas partie de l'électorat que nous n'existons pas. Nous sommes là, même si je suis sûr vous préféreriez l'oublier, spectateurs de ce monde, victimes d'un monde où le profit dépasse l'humain.





Vos choix ont fait tellement de victimes, des victimes innocentes. Des enfants. C'est énervant, hein ? Le monde n'est pas jetable. Nous sommes les adultes, les citoyens de demain. Quel monde nous léguerez-vous ?

Nous sommes toujours là, victimes muettes. Ouvrez vos yeux ! Agissez pour notre existence car nous existons. Demain, nous serons toujours là, dans un monde qui ne nous fait plus rêver. Demain, si vous ne faites rien, si nous ne faisons rien, ce monde demeurera inchangé, enfermé dans cette apathie qui lui sera fatale. Ouvrez vos yeux ! Agissez ! Les jeunes, réveillez-vous !

Et vous les politiques qui vous êtes relayés à la présidence des États, agissez ! Montrer que vous êtes dignes de ce nouveau siècle et de ce qu'il représente ! Ne tombez pas dans la morne apathie de ce monde, de cette Europe. Ouvrez vos yeux ! Les victimes de l'ombre ont une voix. Nous sommes là !

Les Migrants. Quel horrible mot, dégradant l'être humain à un simple statut. Un chiffre parmi tant d'autres. Les migrants. Et parmi eux des enfants. Des enfants pleins d'espoir, victimes sans voix, comme tant d'autres, de ce monde où la majorité est un permis pour exister. Arrivant pleins de rêves, fuyant l'horreur que personne, et en particulier les enfants, ne devrait voir, victimes encore une fois de la barbarie humaine.

Et vous les dédaignez, les privant des droits les plus fondamentaux. Des enfants. Des enfants innocents cherchant un monde meilleur. Vous, les gouvernements qui vous appelez démocratiques, vous voulez les oublier, ces migrants, ces enfants qui vous rappellent trop l'enfer de la guerre en cours. Vous fermez vos yeux. Et vous ne faites rien. Et c'est alors que l'enfer commence pour ces enfants. Enfants comme tous les autres, enfants du monde.

Arrêtez d'essayer de nous oublier. Nous sommes là. C'est énervant, hein ? Protégez-nous, protégez-les. Hier, il semble que vous nous avez donné des droits, donnez-nous des rêves ! Le rêve d'un monde meilleur qui nous semble maintenant bien loin de vos promesses stériles et infructueuses.

Mais surtout, donnez aux jeunes une voix dans ce monde de plus en plus tourmenté car nous sommes là, citoyens du monde et victimes muettes de vos actions. Ouvrez vos yeux et agissez. Agissez pour les droits les plus nobles qui soient, pour ceux qui n'ont pas encore été pourris par la société, pour ceux qui essaient malgré tout d'avoir des rêves pour demain, les victimes silencieuses les plus innocentes qui soient de vos actions : les enfants. Tous les enfants de ce monde, même les migrants.

Réveillez-vous enfin !

Visite du panthéon

Le jeudi matin à partir de 10 h, les jeunes participants au débat étaient accueillis au Panthéon par Christiane et Michel Le Gallic pour une visite de ce lieu symbolique où reposent de grandes personnalités de notre pays. Hommes et femmes dont l'engagement pour une cause, dans la résistance, la science, à travers l'art ou encore en politique, a été reconnu et honoré par leur entrée dans ce lieu de mémoire de la République française.

Après une présentation de l'histoire et de l'architecture de cette église devenue en 1791, un temple laïc dédié aux grands hommes, les jeunes découvraient le pendule de Foucault inventé en 1851 par Léon Foucault pour prouver que la terre tourne sur elle-même.

Enfin les jeunes étaient invités à descendre dans la crypte et à découvrir les sépultures de Jean-Jacques Rousseau, René Cassin, Jean Monnet, Jean Moulin, Pierre et Marie Curie, Germaine Tillon Geneviève de Gaulle, Victor Hugo, Émile Zola, Louis Braille, Félix Éboué et Victor Schoelcher.

Un petit livret, était remis à chaque jeune, lui, permettant de connaître l'histoire de ces personnalités panthéonisées, choisies par le COFRADE comme exemples d'engagement.



L'avis des participants

La visite du Panthéon

Pour tous les jeunes, la visite du Panthéon a été une vraie découverte, à l'exception de quelques-uns se trouvant un peu perdus et désorientés dans ce cadre inhabituel. Ils ont apprécié de découvrir l'histoire et l'architecture de ce lieu et ont été très intéressés par le mécanisme du pendule de Foucault. Dans la crypte, les jeunes étaient impressionnés et émus et n'en revenaient pas de se trouver dans ce lieu où reposent des gens aussi célèbres que Jean Moulin, Pierre et Marie Curie, Jean-Jacques Rousseau. Ils ont d'ailleurs regretté qu'il y ait trop de bruit dans ce lieu de recueillement.

Le Débat

Tous les groupes ont trouvé le débat intéressant et vivant, même si les animateurs qui avaient beaucoup réfléchi en amont avec leurs jeunes, ont regretté que le débat ne soit pas allé plus loin, ils auraient aimé intervenir davantage. Ils ont aussi trouvé qu'il y avait des hors-sujets et des redites. Ils ont préféré les moments où les jeunes intervenaient spontanément aux interventions lues.

Pour les élèves de Jean-Pierre Timbaud, le débat a été une *"superbe expérience"* même si, à leur arrivée, ils étaient intimidés par (je cite) *"ce monde de blancs"* qui n'est pas le leur. Ils ont dit : *"on avait trop honte"*. Ils retrouvaient dans les interventions des autres jeunes la réflexion qu'ils avaient faite en amont avec leur classe et disaient souvent à leur enseignante : *"mais nous aussi, on a dit ça, Madame"*, *"on aimerait avoir plus souvent des débats comme ça, il faut qu'on s'habitue, on voudrait plus d'entraînement"*. Ils auraient peut-être davantage participé si les questions qu'ils avaient soulevées (comme le voile, le mariage ou la radicalisation) avaient été posées. Les jeunes ont continué à discuter avec leurs enseignants après le débat.

La classe allophone a été très impressionnée. C'était un peu difficile de suivre pour ces jeunes qui ne maîtrisent pas encore bien le français, en particulier quand le vocabulaire était trop académique, mais plusieurs jeunes ont pris spontanément la parole très à propos pour des témoignages émouvants.

Ils ont admiré l'aisance des jeunes qui s'exprimaient bien et les animateurs ont apprécié que les experts élèvent le débat sans s'imposer et de manière bienveillante.

Tous les groupes souhaitent continuer !

Ce sont des moments inoubliables que vous offrez à nos jeunes !

Financements

Les débats ont été financés en partie grâce au soutien indispensable du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et notamment de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et au soutien du Défenseur des Droits.

La salle a été gracieusement mise à disposition par Monsieur Pierre Lellouche, ancien Ministre et Député de la 1^{ère} circonscription de Paris.

La participation aux débats du COFRADE est gratuite mais chaque groupe devait trouver le financement du déplacement à Paris pour le débat final.

Ces frais ont été pris en charge par la Municipalité d'Issy-les-Moulineaux, par les établissements scolaires publics et privés participants, par la Mission jeunesse de la ville de Strasbourg, par le Conseil général de la Loire, par Greencity immobilier, promoteur toulousain et par la Préfecture de la Haute Garonne.

Exceptionnellement le COFRADE a pris en charge les frais de transport des jeunes du Lycée La Salle 42 de St-Etienne pour permettre à une délégation d'élèves de venir Paris pour le débat final.

Les guides bénévoles pour la visite du Panthéon et les experts sont intervenus, sans indemnisation ; seuls leurs frais de transports ont été pris en charge.

Remerciements

Le COFRADE remercie tous les jeunes qui ont participé activement à ce débat pour le sérieux de leur préparation, leur prise de parole courageuse et pour leur écoute attentive aux remarques et aux questions de nos experts.

Un grand merci à leurs animateurs qui les ont accompagnés depuis plusieurs mois dans leur préparation et leur réflexion.

Merci à Hynd Ayoubi Idrissi qui a honoré de sa présence notre débat et qui a pris une part active à notre réflexion. Merci à Geneviève Avenard, Béliq Nabli, Claudia Serban qui ont préparé ce débat en lisant les synthèses des jeunes, écouté les réflexions des jeunes et éclairé ce débat.

Merci à Armelle Le Bigot Macaux , qui a animé ce débat.

Merci à Christiane et Michel Le Gallic qui ont permis aux jeunes de découvrir l'histoire, l'architecture et le sens du Panthéon.

Nous remercions également Monsieur Pierre Lellouche qui nous a permis de mener ce débat dans une salle de l'Assemblée nationale.

Merci à Monsieur Mathieu Robiquet, assistant parlementaire de Pierre Lellouche et à Madame Avignon, responsable de la Salle Victor Hugo pour leur disponibilité, leur aide attentive et bienveillante.

Merci à Laëtitia Romain et à Mariam Sy pour leur collaboration dans l'organisation de ce débat.

Merci aux jeunes bénévoles du COFRADE, de l'ACPE et de "Citoyens des rues" pour leur aide à l'organisation du débat final et du goûter.

Merci à Léa Margery pour la mise en forme de ce livret.

Suite des Débats

Les débats d'adolescents font peau neuve pour cette année 2018 !
L'objectif est de renforcer encore davantage l'inclusion des jeunes dans la prise de parole institutionnelle, pour qu'un plus grand nombre de jeunes puissent s'exprimer et influencer le processus décisionnel.

Pour permettre cela, l'esprit des débats reste le même mais leur cadre évolue : Comme les années précédentes, les jeunes prépareront le débat final en amont avec leurs classes ou leurs groupes, autour d'un thème de fond qui sera préalablement choisi.

Cependant, à la différence des années précédentes, ils seront invités à rédiger avec leur synthèse, 5 propositions, permettant de répondre aux problématiques identifiées lors de cette phase préparatoire.

Le débat final, quant à lui, se déroulera sur une journée en deux temps. Tout d'abord, les différents groupes seront dispersés et mélangés par tables de 15 ou 20 avec un animateur et un expert. Ces tables rondes sont créées dans le but de permettre aux jeunes de débattre plus facilement avec un expert sur le thème et sur leurs propositions. Ensuite, les groupes d'origine se reformeront, feront le point sur le débat qu'ils viennent d'avoir et ils détermineront quelles sont les propositions qu'ils maintiennent, qu'ils arrangent, qu'ils suppriment et désignent un ou deux rapporteurs. Ce rapporteurs seront tenu de défendre et de faire voter ces propositions à l'issue de la journée.

Mais, quel sera le thème de cette année ?

Trois thèmes sont actuellement en préparation :

- *le droit à l'éducation*
- *le droit à l'information*
- *le droit à la protection*

Parmi ces trois thèmes l'un d'entre eux sera choisi par les membres du COFRADE et les participants de cette année.

C'est à ce débat renouvelé que nous vous invitons à participer en nous contactant dès maintenant. ”

Henriette Aubay,
Vice-présidente du COFRADE,
Coordonnatrice des Débats

Si vous souhaitez vous engager dans une association

Depuis le 27 janvier 2017 la loi 1901 permettant la création d'associations a évolué dans le but de favoriser l'engagement des jeunes mineurs dans la vie associative. Voici les informations que vous devez retenir suite à ce changement :

Pour adhérer à une association : Tout jeune mineur peut librement devenir adhérent d'une association si les statuts de celle-ci le permettent. Il peut alors participer aux actions de cette association, y être bénévole, et ce sans autorisation préalable de ses parents. S'il faut acquitter une cotisation, le mineur peut le faire lui-même dès lors que le montant n'est pas trop élevé.

Gérer et administrer une association : Un mineur peut formellement accomplir tous les actes utiles à l'administration de l'association (louer du matériel, demander une subvention, etc.) à l'exception des actes de dispositions (acquérir un immeuble, etc.)

Avant 16 ans : Il peut créer lui-même son association ou être élu membre de l'instance de direction. Mais il doit, pour cela, demander une autorisation écrite de la part de ses parents.

Entre 16 ans et 18 ans : Il n'a pas besoin d'autorisation préalable. Cependant, une fois le jeune élu, un des dirigeants de l'association devra informer les représentants légaux du mineur de ses actions et de ce qu'il fait dans l'association.

Les étapes de la création d'association :

- **Rédiger un statut.** Vous pouvez trouver un exemple de statut sur : www.associations.gouv.fr/IMG/doc/exemple_de_statuts_d_associations.doc.
- **Déterminer la durée de vie de votre association dans le statut** (si c'est juste pour un événement ou pour un plus long terme).
- **Choisir le nom de votre association** (vérifiez bien que le nom ne soit pas déjà pris par une autre association).
- **Déterminer où sera le siège social de l'association ;**
- **Réunir les fondateurs de l'association en Assemblée générale constitutive.** Au cours de cette réunion, un procès-verbal est rédigé qui permet d'identifier les différents membres de l'organe de direction. Vous trouverez des modèles de procès-verbal sur : www.associations.gouv.fr/kitgratuit.
- **Envoyer le statut, la liste des membres et le procès-verbal à la préfecture.** Cet envoi peut être fait par courrier, sur place, ou en ligne sur : www.associations.gouv.fr/declaration-initiale.html.
- **La préfecture effectue une demande de publication** qui coûtera 44€ et qui est essentielle pour toute démarche.

Les associations membres du COFRADE

- **ACPE** (*Agir contre la prostitution des enfants*) www.acpe-asso.org
- **AFPEN** (*Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale*) www.afpen.fr
- **AJD** (*Fondation AJD Maurice Gounon*) www.fondation-ajd.com
- **ALEFPA** (*Association Laïque pour l'Éducation et la Formation Professionnelle des Adolescents*) www.alefpaasso.fr
- **AMFE** (*Association Maladies Foie Enfants*) www.amfe.fr
- **APEV** (*Aide aux Parents d'Enfants Victimes*) www.a pev.org
- **BICE** (*Bureau International Catholique de l'Enfance*) www.bice.org
- **Cafézoïde** www.cafezoide.asso.fr
- **La Cause des enfants** (*Espace St. Léger*) www.lacausedesenfants.asso-web.com
- **CLAVIM** (*Culture, Loisirs, Animations de la ville d'Issy les Moulineaux*) www.clavim.asso.fr
- **Colosse aux pieds d'argile** www.colosseauxpiedsdargile.org
- **DDEN 78** (*Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Yvelines*)
- **EGPE** (*École des Grands-parents Européens*) www.egpe.org
- **Éléphant vert** www.elephantvert.com
- **L'Enfant bleu** www.enfantbleu.org
- **Enfance et Partage** www.enfance-et-partage.org
- **Enfance-Télé : Danger ?** www.enfanceteledanger.fr
- **ENS** (*École Normale Sociale*) www.ensparis.fr
- **Espace Boris Vian** www.lespaceborisvian.fr
- **ESPPER** (*Association Ensemble pour Soutenir les Projets et Programmes en faveur des Enfants de la Rue*) www.espper.org
- **ETSUP** (*Association des surintendantes d'usines et des services sociaux*) www.etsup.com
- **EVEIL** www.eveil.asso.fr
- **FCPE** (*Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Publiques*) www.fcpe.asso.fr
- **FDDEN** (*Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale*) www.dden-fed.org
- **Fédération des Comités Alexis Danan pour la protection de l'Enfance** www.pourlaprotectiondelenfance.com
- **FEEM** (*Femmes et Enfants du Monde*) feemonde.blogspot.com
- **FNAREN** (*Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Éducation Nationale*) www.fnaren.fr
- **Fondation pour l'Enfance** www.fondation-enfance.org
- **Fondation SCELLES** www.fondationscelles.org
- **FSU** (*Fédération Syndicale Unitaire*) www.fsu.fr
- **Glenn Hoel** (*Enfance Maltraîtée*) www.glenn-hoel.com
- **Grands Parrains Petits Filleuls** grandsparrains@orange.fr
- **GRAF** (*Groupement des Retraités Educateurs sans Frontière*) www.graf.asso.fr
- **Le Monde à Travers un Regard** www.lemondeatraversunregard.org
- **Le Refuge** www.le-refuge.org
- **OCCE** (*Office Central de Coopération à l'École*) www.occe.coop
- **Secours Populaire Français** www.copaindumonde.org
- **SLEA** (*Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence*) www.slea.asso.fr
- **SGEN - CFDT** (*Syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche Publique CFD*) www.sgen.cfdt.fr
- **SNES-FSU** (*Syndicat National des enseignants du second degré FSU*) www.snes.edu
- **SNICS-FSU** (*Syndicat national des infirmiers conseillers de santé - FSU*) www.snics.org
- **SNUASFP- FSU** (*Syndicat National unitaire des assistants de service social de la fonction publique FSU*)
- **UNAPECLE** (*Union Nationale des Associations Parents d'Enfants atteints de Cancer ou de Leucémie*) www.unapecle.medicalistes.org
- **UNAPEI** (*Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales*)

L'administration du COFRADE depuis le 21 mars 2016

Au Bureau :

Présidente : Armelle Le Bigot Macaux (*ACPE et EGPE*)

Vice-présidentes : Jacqueline Grévy (*FEEM*) et Henriette Aubay (*EGPE*)

Présidente d'honneur : Andrée Sfeir (*Éveil*)

Trésorière : Michèle Olivain (*SNES-FSU*)

Trésorière adjointe : Anne-Marie Clément (*Fédération des Comités Alexis Danan*)

Co Secrétaire Générale : Eliane Guez (*DDEN 78*) et Catherine Vergely (*UNAPECLE*)

Au Conseil d'administration :

Janine Busson (*Enfance-Télé : Danger ?*), Maryse Chevalier (*AJD Maurice Gounon*),

Vincent Dennery (*Fondation pour l'Enfance*), Olivier Duval (*BICE*), Aude Fievet (*Le Monde à travers un regard*),

Hélène Gaillard (*AMFE*), Nathalie Hennequin (*SNUASFP-FS*), Andrée Sfeir (*Éveil*),

Michel Houillon (*SLEA*), Nicole Vezian (*Éléphant Vert*)

Conception graphique : Aurélie peynot (©Seamone)

Crédits photo : COFRADE et fotolia.com

Document imprimé par Exaprint sur un papier labellisé PEFC. Le label PEFC donne à l'acheteur et au public la garantie que le bois certifié provient de forêts exploitées d'une manière respectueuse de l'environnement.



10-32-2667 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Les adolescents s'expriment :

S'engager, pourquoi et pour quoi faire ?

Devant des experts attentifs et ouverts à la découverte, 120 lycéens venant de plusieurs régions de France, réunis par le COGRADE, le 18 mai 2017, ont partagé leur sens de l'engagement :

S'engager, c'est quelque chose qu'il ne faut pas prendre à la légère.

S'engager montre que nous sommes matures
et que nous pouvons prendre des décisions.

Voter, c'est un engagement parce que c'est la République française
qui nous a donné ce droit. C'est une chance inouïe que l'on doit respecter.

Pour moi, l'engagement, c'est volontaire parce que ça vient du fond de toi...
c'est ce que tu crois... si on t'oblige, ce n'est pas un engagement.

S'engager, c'est montrer aux gens que l'on est responsable,
que l'on a des valeurs, des compétences, et après on nous fait confiance.

S'engager demande du sérieux, du courage et de la persévérance.

Mais...

Pour s'engager il faut être construit, il faut être cultivé...
il faut en avoir dans le cerveau...
et il y a des adultes qui peuvent nous aider.

